



Igney (54), le vendredi 7 février 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Département de Meurthe-et-Moselle choisit une électricité 100 % renouvelable et 50 % locale pour ses bâtiments avec son partenaire ENGIE

Mathieu Klein, président du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, Christelle Bridey, déléguée territoriale Lorraine de la Direction des Institutions France & Territoires d'ENGIE et Jérôme Delannoy, directeur ENGIE Entreprises & Collectivités, ont signé une convention concrétisant la volonté forte des deux parties de faire de la Meurthe-et-Moselle un territoire exemplaire en matière de transition zéro carbone. La signature a eu lieu à Igney (54) le vendredi 7 février à 10 h 45.

La convention porte sur un contrat pour l'alimentation en électricité renouvelable des bâtiments du département et sur un accompagnement pédagogique des élèves des collèges.

Depuis le 1^{er} janvier 2020, l'ensemble du parc immobilier du conseil départemental est donc alimenté en électricité assortie de garanties d'origines françaises certifiant le caractère renouvelable de l'énergie. En 2021, l'électricité sera produite par le Parc éolien du Haut des Ailes. 106 bâtiments bénéficient d'une électricité 100 % renouvelable, avec pour particularité d'être produite localement dès 2021.

Les PPA, essentiels dans la transition zéro carbone

Cette approche de type PPA (Power Purchase Agreement) est une première pour une collectivité territoriale en France.

Le conseil départemental a fait le choix de ce nouveau type de contrat d'achat direct d'électricité renouvelable entre un producteur d'électricité et un consommateur, qui va permettre à la collectivité publique de « verdir » son mix énergétique.

Acteur de référence des énergies renouvelables, ENGIE Entreprises & Collectivités facilite la « transition zéro carbone » de ses clients pour les aider à consommer moins et mieux, c'est-à-dire réduire leur consommation d'énergie et favoriser l'utilisation d'énergie verte.

ENGIE s'engage à ce qu'en 2021 l'équivalent de la consommation électrique des bâtiments concernés par le contrat soit produite par les 16 éoliennes de 2 MW unitaire du parc éolien du Haut des Ailes mises en service en 2005 et dont l'électricité produite est certifiée renouvelable par des garanties d'origine conformément à la réglementation en vigueur.

En complément des actions mises en place depuis plusieurs années auprès des collégiens (à travers le label « collèges écoresponsables » ou encore le challenge national CUBE.S), **un dispositif de sensibilisation des jeunes générations est prévu avec ENGIE pour contribuer à les accompagner dans une meilleure compréhension des enjeux liés à la transition zéro carbone et à une utilisation rationnelle et vertueuse de l'énergie.**

- Des élèves de collèges déjà engagés dans une démarche d'éco-responsabilité pourront visiter le parc éolien produisant l'électricité achetée pour alimenter leur collège. Cette action sera réalisée en lien avec l'association Lorraine Energies Renouvelables
- Des animations « J'apprends l'Energie » seront planifiées dans les collèges avec des ambassadeurs ENGIE qui interviendront en ateliers sur différents thèmes comme la découverte des métiers de l'énergie, l'égalité fille-garçon, les filles dans les métiers techniques, l'orientation, les écogestes ...

Mis en service en 2005, le parc éolien du Haut des Ailes est implanté sur les communes d'Igney, Amenoncourt, Repaix (54) et de Foulcrey (57). Projet pionnier à sa création en étant le 1^{er} parc éolien de France avec actionnariat local, il est exploité par ENGIE Green, leader de l'éolien en région Grand Est avec près de 650 MW installés et 4 agences d'exploitation dont une à Villers-lès-Nancy.

À propos d'ENGIE

Nous sommes un groupe mondial de référence dans l'énergie bas carbone et les services. Pour répondre à l'urgence climatique, notre ambition est de devenir le leader mondial de la transition zéro carbone « as a service » pour nos clients, notamment les entreprises et les collectivités territoriales. Nous nous appuyons sur nos métiers clés (énergies renouvelables, gaz, services) pour proposer des solutions compétitives et sur-mesure.

Avec nos 160 000 collaborateurs, nos clients, nos partenaires et nos parties prenantes, nous formons une communauté d'Imaginative Builders, engagés chaque jour pour un progrès plus harmonieux.

Chiffre d'affaires en 2018 : 60,6 milliards d'euros. Coté à Paris et Bruxelles (ENGI), le Groupe est représenté dans les principaux indices financiers (CAC 40, DJ Euro Stoxx 50, Euronext 100, FTSE Eurotop 100, MSCI Europe) et extra-financiers (DJSI World, DJSI Europe et Euronext Vigeo Eiris - World 120, Eurozone 120, Europe 120, France 20, CAC 40 Governance).



À propos d'ENGIE Entreprises & Collectivités

Au sein du groupe ENGIE, la BE Entreprises & Collectivités a pour mission de concevoir et commercialiser des offres de fourniture de gaz naturel et d'électricité auprès des entreprises, collectivités et copropriétés, intégrant des solutions d'énergie renouvelables pour accompagner la transition zéro carbone de ses clients.

- 45 000 clients
- 400 000 sites fournis en gaz naturel, électricité, solaire, biogaz, PPA (Power purchase agreement).

Contacts presse

ENGIE

Tél. France : +33 (0)1 44 22 24 35

Courrier électronique : engiepress@engie.com

Département de Meurthe-et-Moselle

Didier Jacquot & Gilliane Riouffrait, 06 03 22 20 58.

Salle de presse : <http://meurthe-et-moselle.fr/salle-de-presse>

| Twitter CD54 : <https://twitter.com/Departement54>